uvex

Équipements de protection certifiés pour l'utilisation de produits phytosanitaires

protecting people

uvex

Pour protéger les plantes, l'homme a besoin d'une protection fiable.

Utilisation de produits phytosanitaires : un équipement de protection sûr est obligatoire

En agriculture, les produits phytosanitaires sont utilisés pour protéger les végétaux contre les maladies ou les organismes nuisibles. Une protection fiable contre les produits chimiques, parfois nocifs pour la santé, est essentielle lors de leur manipulation.

C'est pourquoi l'Office fédéral de la protection des consommateurs et de la sécurité alimentaire (BVL) ne se contente pas de fixer des règles pour l'utilisation de produits phytosanitaires, mais prescrit également les équipements de protection nécessaires - la santé des personnes est toujours au centre des préoccupations.

En tant que spécialiste de la santé et de la sécurité du travail, uvex propose des solutions innovantes pour une manipulation sûre des produits phytosanitaires : du masque de protection respiratoire à la combinaison de protection en passant par les gants de protection - des EPI de première classe, conformes aux normes, pour une sécurité maximale.

Office fédéral allemand pour la protection du consommateur et la sécurité des aliments (BVL)
équipement de protection individuelle pour la manipulation de produits phytosanitaires

bvl.bund.de/psa

Pour plus d'informations sur les normes, rendez-vous sur uvex-safety.fr

https://www.uvex-safety.com/blog/fr/brouillon-cree-le-7-october-2021-a-13h36/

uvex

Risque maximal :
le contact direct avec les produits phytosanitaires concentrés

Du dosage de produits phytosanitaires à la mise au rebut des récipients vides : lors de nombreuses activités agricoles, le contact direct avec des produits chimiques fortement concentrés ne peut pas être évité ; les exigences en matière d'équipement de protection sont alors les plus élevées.

Activités :

- Doser et mélanger les produits phytosanitaires et remplir les pulvérisateurs et les appareils de pulvérisation
- Nettoyage des récipients de mesure, des appareils phytosanitaires et des surfaces contaminées
- Rinçage et élimination des contenants de produits phytosanitaires vides

uvex recommande* :

- Gants de protection mécaniquement stables (longueur minimale de 29 cm) avec haute protection chimique ISO 18889 G2 ou EN 374-1 type A et EN 388
- Combinaisons de protection certifiées conformes à la norme en ISO 27065 C3 et/ou DIN EN ISO 14605 comme combinaisons étanches aux liquides de type 3

* Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la directive BVL « Équipements de protection individuelle pour la manipulation de produits phytosanitaires »

Produits :

60224
uvex rubiflex S NB35B

60557
uvex rubiflex S XG35B

89843
uvex 3B chem light

89880
uvex 3B chem classic

uvex
uvex

uvex
uvex

Risque modéré :
le contact direct avec les produits phytosanitaires dilués (prêts à l'emploi)

Lors de la manipulation de produits phytosanitaires prêts à l'emploi, le risque est moindre que pour les produits phytosanitaires concentrés en raison de l'effet de dilution - le port d'un équipement de protection approprié est néanmoins indispensable dans le travail quotidien.

Activités :

- Application de produits phytosanitaires (à la main ou sans cabine de protection du conducteur)
- Réparation des pannes de l'appareil pendant l'épandage de produits phytosanitaires

uvex recommande* :

- Gants de protection (longueur minimale de 24 cm) avec protection chimique ISO 18889 G1 ou EN 374-1 au moins de type B
- Combinaisons de protection certifiées conformes à la norme DIN EN ISO 14605 comme combinaisons de protection étanches aux projections de type 4, comme combinaisons de protection étanches aux liquides de type 3 ou selon la norme EN ISO 27065 C3

* Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la directive BVL « Équipements de protection individuelle pour la manipulation de produits phytosanitaires »

Produits :

60224 60557
uvex rubiflex S NB35B, uvex rubiflex S XG35B

60122
uvex profastrong NF33

60596 60597 60962
gants de protection jetables : uvex u-fit, uvex u-fit lite, uvex u-fit strong N2000

89375 89843 89880
uvex 4B, uvex 3B chem light, uvex 3B chem classic

uvex

Risque minimal :
contact avec des résidus (couche de pulvérisation séchée)

Il existe également un risque d'entrer en contact avec des résidus (des)séchés, par exemple lors d'activités de suivi dans des cultures traitées. Pour ces tâches, les gants de protection certifiés offrent le plus haut niveau de sécurité possible.

Activités :

- Suivi dans les cultures traitées
- Contact avec des résidus de produits phytosanitaires séchés

uvex recommande :

- Gants de protection (longueur minimale de 24 cm) avec protection contre les produits chimiques ISO 18889 (GR) et EN 388
- Gants de protection partiellement enduits, répondant aux exigences mécaniques de la norme EN 388

Produits :

60278
uvex unilite 7710F

60147
uvex profi ENB20A

uvex protège de la tête aux pieds

En agriculture, les professionnels sont constamment exposés à des substances chimiques et biologiques dangereuses. Outre les gants et les vêtements de protection contre les produits chimiques, les lunettes de protection et les masques de protection respiratoire contribuent largement à la sécurité du porteur.

Pour plus d'informations sur ce sujet, rendez-vous sur **uvex-safety.fr**

https://www.uvex-safety.com/blog/fr/brouillon-cree-le-7-october-2021-a-13h36/

uvex

uvex

Normes pertinentes pour les gants de protection

Norme ISO 18889 relative aux gants de protection pour les utilisateurs de produits phytosanitaires

La norme EN 18889 comprend trois niveaux : GR, G1 et G2, G2 étant le niveau de protection le plus élevé.

GR : Les gants de protection partiellement enduits offrent une protection contre la couche de pulvérisation séchée pendant les travaux de suivi.

G1 : Gants de protection entièrement enduits pour la manipulation de produits phytosanitaires prêts à l'emploi.

G2 : Gants de protection entièrement enduits pour la manipulation de produits phytosanitaires concentrés.

EN 388 – Normes pour les gants de protection contre les risques mécaniques

La norme EN 388:2016 spécifie les méthodes d'essai, permettant ainsi de comparer les performances des gants de protection contre les risques mécaniques. Six critères sont ainsi évalués.

EN 388:2016

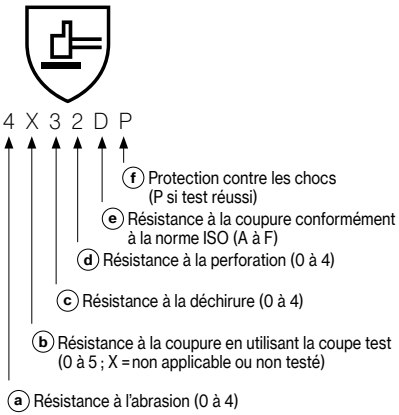

ⓐ **Résistance à l'abrasion**
Pour tester la résistance à l'abrasion d'un gant de protection, son matériau est soumis à une abrasion par un papier abrasif sous une pression donnée. Le niveau de résistance à l'abrasion représente le nombre de cycles d'abrasion nécessaires pour obtenir la rupture du gant. (Catégorie de performance maximale 4 = 8 000 cycles)

ⓑ **Résistance à la coupure selon le coupe-test**
L'examen de la résistance à la coupure d'un gant de protection est effectué à l'aide d'une lame circulaire qui se déplace d'avant en arrière sur le gant à une vitesse et une pression constantes. Le niveau de résistance à la coupure est ainsi déterminé par un indice résultant du nombre de cycles nécessaires à la lame pour couper le gant ainsi que de son degré d'usure. (Niveau de performance maximal 5 = indice 20)

ⓒ **Résistance à la déchirure**
Pour contrôler la résistance à la déchirure, le matériau du gant de protection est d'abord entaillé. La force nécessaire pour déchirer le matériau sert de valeur de référence. (Niveau de performance maximal 4 = 75 Newton)

ⓓ **Résistance à la perforation**
Pour évaluer la résistance à la perforation, le gant est placé sur une machine à pointe d'acier qui exerce une force sur le matériau. La force nécessaire pour percer le gant avec ce poinçon standard définit le niveau de résistance à la perforation.

ⓔ **Résistance à la coupure selon test TDM**
Ce test s'applique selon la norme ISO 13997 pour les matériaux qui usent la lame circulaire du coupe-test (voir ci-dessus). La force requise pour couper un matériau à une distance définie (20 mm) est mesurée (niveau de puissance maximum F = 30 Newton)

ⓕ **Protection contre les chocs**
Les gants marqués avec la catégorie de performance « P » offrent une absorption contre les chocs.

Norme EN ISO 374-1 pour les gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

Les gants de protection contre les produits chimiques doivent respecter les exigences de la norme européenne EN ISO 374-1.

EN ISO 374-1:2016/Type A

J K L M N O

Résistance à la perméation de type A :
au moins 6 produits chimiques à tester pendant au moins 30 minutes chacun.

EN ISO 374-1:2016/Type B

J K L

Résistance à la perméation de type B :
au moins 3 produits chimiques à tester pendant au moins 30 minutes chacun.

EN ISO 374-1:2016/Type C

Résistance à la perméation de type C :
au moins 1 produit chimique à tester testé au moins 10 minutes.

Manipulation de couche de pulvérisation séchée lors du travail de suivi		
Gants de protection partiellement enduits	GR	> 30 Minuten Schutz gegen Natriumhydroxid 40% (K)
	EN 388:2016	**EN 388:2016**
Manipulation de produits phytosanitaires prêts à l'emploi (dilués)		
Gants de protection entièrement enduits Longueur minimale 24 cm	G1	EN ISO 374-1:2016/mind. Type B
Manipulation de produits phytosanitaires concentrés		
Gants de protection entièrement enduits Longueur minimale 29 cm	G2	EN ISO 374-1:2016/mind. Type B
	EN 388:2016	**EN 388:2016**

Lors de la manipulation de produits phytosanitaires, observer les pictogrammes figurant sur les gants de protection

En alternative à la norme ISO 18889, les gants de protection sont conformes aux exigences de la norme DIN EN ISO 374-1 et/ou DIN EN 388.

Test des gants de protection
Résistance à la coupure selon
EN 388 et ISO 13997

https://www.youtube.com/watch?v=ccqEuzEipmM

uvex

Normes pertinentes pour vêtement de protection

DIN EN ISO 27065
« Vêtements de protection - Exigences de performance des vêtements de protection pour les utilisateurs de produits phytosanitaires et les personnes effectuant des travaux ultérieurs ».

La norme EN ISO 27065 comprend trois niveaux : C1, C2 et C3, C3 étant le niveau de protection le plus élevé.

C1 et **C2** sont adaptés aux travaux de suivi. Il s'agit principalement de vêtements de protection réutilisables.

C3 convient aux solutions de produits phytosanitaires diluées, mais aussi aux produits phytosanitaires concentrés avec lesquels il pourrait y avoir contact pendant le mélange.

Les vêtements de protection certifiés selon la norme EN ISO 27065 peuvent être identifiés par le pictogramme « Erlenmeyers à feuilles ». En plus de la norme, la classe est également indiquée sur le pictogramme.

DIN EN 14605
« Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides – exigences de performance pour les combinaisons de protection contre les produits chimiques avec éléments de liaison étanches aux liquides (type 3) ou aux pulvérisations (type 4) entre les différentes parties du vêtement ».

Les combinaisons étanches aux liquides de type 3 sont portées lorsqu'il y a un risque accru de contact avec les produits phytosanitaires. Par exemple, pour la pulvérisation manuelle dans des cultures étroites ou le nettoyage humide des systèmes de décapage.

Type 3
Combinaison de protection étanche aux liquides

Type 4
Combinaison de protection étanche aux pulvérisations

Jetable plutôt que réutilisable

Avantages des vêtements de protection jetables par rapport aux vêtements de protection réutilisables

- un produit propre, frais et impeccable à portée de main et à chaque instant
- emballage individuel pratique, toujours facile à transporter
- pas de propagation de la contamination, car le produit peut être éliminé directement après son utilisation
- pas de traitement compliqué et coûteux nécessaire (par ex. lavage séparé, réimprégnation, ...)

uvex

Gant : uvex Chemical Expert System
Avant de manipuler des produits chimiques, les gants de protection doivent être choisis avec le plus grand soin. Dans notre guide en ligne, retrouvez une base de données complète des produits chimiques.

https://www.uvex-heckel.fr/fr/conseils-produits/protection-des-mains-uvex-chemical-expert-system/

Vue d'ensemble

Risque maximal

Manipulation de produits phytosanitaires concentrés

60224
uvex rubiflex S NB35B

60557
uvex rubiflex S XG35B

89843
uvex 3B chem light

89880
uvex 3B chem classic

Risque modéré

Manipulation de produits phytosanitaires prêts à l'emploi (dilués)

60224 60557
uvex rubiflex S NB35B, uvex rubiflex S XG35B

60122
uvex profastrong NF33

60596 60597 60962
gants de protection jetables : uvex u-fit, uvex u-fit lite, uvex u-fit strong N2000

89375 89843 89880
uvex 4B, uvex 3B chem light, uvex 3B chem classic

Risque minimal

Manipulation de couche de pulvérisation séchée lors du travail de suivi

60278
uvex unilite 7710F

60147
uvex profi ENB20A

	uvex rubiflex S NB27B	uvex rubiflex S NB35B
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	60271	60224
Modèle	manchette, env. 27 cm	manchette, env. 35 cm
Norme	EN 388 (2 1 1 1 X), EN ISO 374-1:2016/Type A (J K N O P T), EN 407 (X 1 X X X X)	ISO 18889 (G2),
Matériau	support coton	
Enduction	complètement enduit avec une enduction NBR spéciale (caoutchouc nitrile), env. 0,40 mm	
Coloris	bleu	
Tailles	7 à 11	6 à 11

	uvex u-fit lite	uvex u-fit
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	60597	60596
Modèle	bout des doigts rugueux, env. 24 cm	surface rugueuse du gant, env. 24 cm
Norme	EN ISO 374-1:2016/Type B (K P T), EN 374-5:2016 VIRUS	
Matériau	non tricoté	
Enduction	NBR (caoutchouc nitrile), env. 0,06 mm	NBR (caoutchouc nitrile), env. 0,10 mm
Coloris	bleu indigo	bleu
Tailles	S à XL	

	uvex rubiflex S XG27B	uvex rubiflex S XG35B
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	60560	60557
Modèle	manchette, env. 27 cm	manchette, env. 35 cm
Norme	EN 388 (3 1 2 1 X), EN ISO 374-1:2016/Type A (J K N O P T), EN 407 (X 1 X X X X)	ISO 18889 (G2),
Matériau	support coton	
Enduction	complètement enduit avec enduction spéciale en NBR (caoutchouc nitrile) et enduction Xtra Grip, env. 0,40 mm	
Coloris	bleu, noir	
Tailles	7 à 11	

	uvex u-fit strong N2000
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	60962
Modèle	bout des doigts rugueux, env. 28 cm
Norme	EN ISO 374-1:2016/Type A (J K L O P S T), EN 374-5:2016 VIRUS
Matériau	non tricoté
Enduction	NBR (caoutchouc nitrile), env. 0,20 mm
Coloris	bleu
Tailles	S – XXL

	uvex profastrong NF33
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	60122
Modèle	paume avec structure adhérente, manchette env. 33 cm
Norme	EN 388 (4 1 0 1 X), EN ISO 374-1:2016 /Type A (A J K L O T) EN ISO 374-5:2016 VIRUS
Matériau	flocage coton
Enduction	complètement enduit de NBR (caoutchouc nitrile), env. 0,38 mm
Coloris	vert
Tailles	7 à 11

	uvex unilite 7710F	uvex profi ergo ENB20A
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	60278	60147
Modèle	poignet tricoté	
Norme	EN 388 (4 1 2 1 X), EN 407 (X 1 X X X X)	EN 388 (2 1 2 1 X), EN 407 (X 1 X X X X)
Matériau	polyester (sans couture)	support coton
Enduction	paume et tout le revers de la main en NBR (caoutchouc nitrile) avec finition Grip	paume et tout le revers de la main en NBR (caoutchouc nitrile)
Coloris	bleu, noir	blanc, orange
Tailles	7 à 11	6 à 10

	uvex 3B chem classic
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	89880
Matériau	polypropylène non-tissé avec film de polypropylène laminé
Norme	EN 14605, ISO 13982-1, EN 1149-5 EN 14126, EN 1073-2,
Coloris	jaune
Tailles	S à 3XL

	uvex 3B chem light
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	89843
Matériau	polypropylène non-tissé avec film stratifié de polyéthylène
Norme	EN 14605, EN 13034, ISO 13982-1, EN 1149-5, EN 14126, EN 1073-2, ISO 27065
Coloris	blanc, jaune
Tailles	S à 3XL

	uvex 4B
	Plus d'infos sur le produit sur uvex-safety.fr ▶ cliquez ici
N° d'article	98375
Matériau	polypropylène non-tissé avec film stratifié de polyéthylène
Norme	EN 14605, EN 13034, ISO 13982-1, EN 1149-5, EN 14126, EN 1073-2, DIN 32781
Coloris	blanc, orange
Tailles	S à 3XL

Les articles de protection énumérés sont testés conformément aux normes spécifiées et aux essais sur produits chimiques qui y sont prescrits. Aucun de ces produits n'offre une protection complète contre toutes les substances chimiques ou dangereuses. La décision de déterminer si un produit convient à une application relève en dernier ressort de la responsabilité de l'utilisateur. Pour obtenir des conseils, veuillez contacter uvex.

Nous serons heureux de vous conseiller

UVEX ARBEITSSCHUTZ GMBH
Wuerzburger Straße 181-189
90766 Fuerth
GERMANY

T: +49 911 9736-0
F: +49 911 9736-1760
E: safety@uvex.de
I: uvex-safety.com

UVEX HECKEL s.a.s.
44 rue d'Engwiller
La Walck
67350 Val de Moder
FRANCE

T: +33 3 88 07 61 08
F: +33 3 88 72 51 06
E: contact.france@uvex-heckel.fr
contact.export@uvex-heckel.fr
I: uvex-heckel.fr

UVEX Protection au Travail
(Suisse) SA
Uferstrasse 90 - Postfach
4019 Basel
SUISSE

T: +41 61 638 84 44
E: info@uvex.ch
I: uvex-safety.ch
I: heckel-safety.ch

linkedin.com/company/uvexheckel

facebook.com/uvexsafetygroup

youtube.com/uvexsafetygroup

instagram.com/uvexsafety

twitter.com/uvexsafetygroup

protecting people

uvex-safety.fr